

Grandes entreprises d'irrigation.—Ces dernières années, les autorités fédérales ont mis en œuvre des crédits spéciaux votés par le Parlement pour la construction d'aménagements spéciaux d'irrigation et de mise en valeur qui nécessitaient de fortes dépenses. Ces initiatives spéciales ont étendu l'action des autorités fédérales jusqu'en Colombie-Britannique, soit au delà de la zone d'application de la loi dans les trois provinces des Prairies.

Entreprises d'irrigation de Sainte-Marie.—Cette entreprise a été lancée d'accord par le gouvernement fédéral et la province d'Alberta. Le gouvernement fédéral s'est engagé à construire les maîtres réservoirs et raccords. La province s'est chargée de la construction des réservoirs auxiliaires et du réseau de distribution à partir des maîtres ouvrages.

Le réseau de la rivière Sainte-Marie est sans contredit la plus grande entreprise d'irrigation jamais lancée au pays et, une fois terminée, il baignera une superficie d'environ 510,000 acres. Le barrage Sainte-Marie, qui constitue la clé de l'entreprise, a été terminé en 1951. Mesurant 195 pieds de haut et 2,536 pieds de long, il permet d'emmagasiner 320,000 pieds-acres d'eau. Le maître canal a été aménagé sur 200 milles et 10,000 acres de terre ont été mises en valeur tandis que plus de 100 milles de canaux ont été construits pour le réseau de distribution.

Aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud.—Cette entreprise exécutée dans le centre de la Saskatchewan vise des fins multiples se rattachant à la production d'énergie et à l'irrigation de la région située entre les villes d'Elbow et de Saskatoon. L'ouvrage principal consistera en un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud, à mi-chemin entre les villes d'Outlook et d'Elbow.

L'entreprise permettra de stabiliser l'agriculture dans le sud central de la province, où des sécheresses prolongées posent de graves problèmes économiques à plus de 50,000 cultivateurs. Les ressources hydrauliques de la rivière seront exploitées à plein, grâce à l'irrigation et à la régularisation du débit, pour assurer des aménagements hydro-électriques et des approvisionnementnements d'eau aux villes et favoriser les divertissements. Des travaux considérables de recherches ont été exécutés à l'égard de l'entreprise et ont fait l'objet d'un rapport présenté au gouvernement du Canada en 1951. Comme cette entreprise appelle une grande dépense, une commission royale a été chargée en 1951 d'étudier si son rendement économique et social serait proportionné aux sommes engagées. La commission a terminé son enquête en 1952 et fait rapport au Parlement.

Entreprise d'irrigation de la rivière Bow.—L'entreprise de la rivière Bow a été achetée en 1950 de la *Canada Land and Irrigation Company*, société privée de Grande-Bretagne. Cette entreprise assurera de l'eau aux 57,000 acres de terre déjà aménagées et permettra d'en irriguer 180,000 autres.

Les levés de génie, les études de drainage et les recherches sur les propriétés mécaniques du sol ont été commencés en 1950. Les travaux de construction se sont limités surtout à la réparation et à l'extension des ouvrages vieux et usés afin de répondre aux besoins nouveaux et accrus. Douze mille acres de terre, dans la région Hays, de l'entreprise d'irrigation de la rivière Bow, ont été rendues prêtes pour la colonisation en 1951. Un complet réseau de distribution des eaux d'irrigation a été installé dans la région (voir aussi p. 407).